

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1297-2024

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 25 mars 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1297-2024 autorisant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour des honoraires professionnels afin d'établir les plans et devis aux fins de la réhabilitation du lot numéro 1 401 844 du cadastre du Québec et du démantèlement du bâtiment sis au 553, rue Léon-Harmel et les frais d'escompte et d'émission ».
2. Que ledit règlement a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 3 mai 2024.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi.

Donné à Granby, ce 10 mai 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 10 mai 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 10 mai 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier